



**EQUESTRIAN
CANADA
ÉQUESTRE**

**DIRECTIVES AUX CONCURRENT(E)S DE LA SÉRIE
DE COMPÉTITIONS DE PARADRESSAGE
PAR VIDÉO**

La compétition est à votre portée!

2024-03-26



TABLE DES MATIÈRES

Section 1 : À propos de la série de compétitions de paradressage par vidéo.....	3
Section 2 : Règlements.....	6
Section 3 : Comment créer votre compte YouTube.....	13
Section 4 : Procédure d'inscription et liste de vérification	14
Section 5 : Formulaire d'inscription	15
Section 6 : Renseignements sur les catégories.....	17



Note : Dans le présent document, le masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. En cas de divergence entre la version française et la version anglaise du présent document, la version anglaise prévaut.

SECTION 1 : À PROPOS DE LA SÉRIE DE COMPÉTITIONS DE PARADRESSAGE PAR VIDÉO

En quoi consiste la Série de compétitions de paradressage par vidéo?

La Série de compétitions de paradressage par vidéo offre aux cavaliers de tous les niveaux et de toute habileté la possibilité de vivre des conditions de compétition dans le confort de leur écurie et sur un cheval familier. Les participants se mesurent à des cavaliers ayant des capacités similaires de partout au Canada en envoyant des vidéos qui sont évaluées par des juges de dressage certifiés par Canada Équestre (CE).

Cette série permet aux cavaliers en paradressage d'acquérir des compétences utiles et de concourir dans un environnement progressif et structuré. Elles constituent un moyen fantastique de s'assurer que tous les cavaliers du Canada, même ceux qui sont éloignés, puissent participer à des concours. La compétition fait partie intégrante du cheminement des athlètes et donne aux cavaliers de nouveaux objectifs ainsi qu'un sentiment d'autonomie et d'accomplissement.

Veuillez lire attentivement les présentes lignes directrices, qui indiquent notamment comment déterminer la division et le niveau du concurrent, ainsi que les règles de l'épreuve, les éléments évalués par le juge, et les exigences liées aux vidéos.

Pour participer, les concurrents doivent se faire filmer en train de réaliser une épreuve de paradressage spécifique et envoyer la vidéo sur le portail en ligne de CE à https://licence.equestrian.ca/pec_video. Ils doivent également remplir le formulaire d'inscription en ligne et payer les frais d'inscription.

Les résultats de chaque étape de la série seront publiés sur le site Web de CE à <https://equestrian.ca/fr/compete/development-programs/>. Des rubans seront attribués aux cinq premières places. Chaque concurrent recevra une copie des notes et des commentaires du juge pour sa reprise.

Quels sont les coûts?

Le coût est de 45,00 \$ par catégorie.

Qui peut participer?

La Série de compétitions de paradressage par vidéo est offerte à tous les athlètes, qu'ils soient admissibles à la classification ou non selon les lignes directrices sur la classification de CE/de la FEI. Les athlètes n'ont pas besoin d'une classification pour participer, sauf dans les épreuves de niveau Or.



Dates d'inscription

La Série de compétitions de paradressage par vidéo est composée de sept étapes. Les personnes qui souhaitent participer doivent s'inscrire sur le [portail en ligne](#) de CE avant 23 h 59 (heure de l'Est), à la date d'échéance au plus tard. Pour connaître les dates limites d'inscription pour chaque étape, veuillez visiter notre page Web sur les programmes en paradressage à l'adresse <https://equestrian.ca/fr/sport/paradressage/>.

Rubans

En raison de l'augmentation des frais de poste, les procédures pour les rubans et les feuilles de notation ont changé pour 2024.

- Les rubans seront envoyés pour les trois premiers mois de concours.
- Les rubans seront envoyés pour les quatre derniers mois de concours.
- Les feuilles de notation des juges seront envoyées par courriel aux athlètes et à leurs entraîneurs après chaque compétition.
- Les athlètes participant à la division 5 recevront également des commentaires du conseiller technique en sport de haut niveau de CE deux à trois semaines après la compétition.
- Les résultats seront annoncés deux à trois semaines après la date limite de soumission de la compétition concernée.

Championnats High Point

Un cavalier qui, pendant l'année en cours, a participé à au moins quatre étapes de compétition dans la même division peut être pris en considération pour les Championnats High Point. Les points sont attribués en fonction des classements dans chaque division. À la fin de l'année, les points sont compilés et les champions de chaque division reçoivent un prix.

Les points sont attribués comme suit :

- Cinq (5) points pour la première place
- Quatre (4) points pour la deuxième place
- Trois (3) points pour la troisième place
- Deux (2) points pour la quatrième place
- Un (1) point pour la cinquième place

Championnats High Point des centres d'équitation

Un centre d'équitation qui a inscrit des cavaliers à au moins quatre étapes de compétition pendant l'année en cours peut être pris en considération pour les Championnats High Point des centres d'équitation. Les points sont attribués en fonction du classement de chaque cavalier dans chaque division. À la fin de l'année, les points sont compilés et les champions des centres d'équitation reçoivent un prix.



Les points seront attribués comme suit :

- Cinq (5) points pour la première place
- Quatre (4) points pour la deuxième place
- Trois (3) points pour la troisième place
- Deux (2) points pour la quatrième place
- Un (1) point pour la cinquième place



SECTION 2 : RÈGLEMENTS

Règles de participation

Les règles de l'installation où le cavalier effectue sa reprise de paradressage s'appliquent, en plus de ce qui suit :

1. Les concurrents doivent être titulaires d'une licence sportive de CE en règle de niveau Bronze ou supérieur qui affiche le dressage ou le paradressage comme leur discipline principale. Les licences sportives peuvent être renouvelées ou achetées en ligne sur [Mon-CE](#).
2. Les concurrents peuvent seulement participer aux épreuves de leur propre division. Pour en savoir plus sur la répartition des épreuves parmi les divisions, veuillez consulter la section 6 : Renseignements sur les catégories.
3. Pour garantir le principe de compétition équitable, les concurrents ne doivent pas s'inscrire dans une division inférieure à leur niveau de compétence technique.
4. Les concurrents des divisions 1 à 4 peuvent soumettre une reprise technique et une reprise libre pour chaque étape de compétition.
5. Les concurrents de la division 5 peuvent soumettre une reprise par épreuve, jusqu'à un maximum de trois reprises, pour chaque étape de compétition.
6. Tous les centres d'équitation thérapeutique sont encouragés à adhérer aux lignes directrices de l'ACET en matière d'assurance, conformément à l'évaluation de la gestion des risques de l'ACET présentée sur le site Web www.cantra.ca.
7. Les cavaliers doivent en tout temps porter un casque de protection approuvé par l'un des organismes accrédités suivants :
 - ASTM (American Society for Testing and Materials)
 - SEI (Safety Equipment Institute, Inc.)
 - BSI/BS EN (British Standards Institution)
 - EN (normes de l'Union européenne)
 - AS/NZS (normes de l'Australie/de la Nouvelle-Zélande)
8. Le casque doit être correctement ajusté et solidement attaché avec une sangle de sécurité fixée en permanence sur le casque. Le non-respect de cette règle entraînera la disqualification immédiate du concurrent.
9. Il est recommandé de porter des chaussures fermées avec un talon d'au moins un pouce (1"). Si la déficience d'un cavalier l'empêche de porter des chaussures à talon, la selle doit être équipée d'étriers recouverts tels que des bottes Devonshire, des étriers Anderson ou des étriers avec cage de sécurité.
10. Les chevaux peuvent porter des bandes ou des bottes.
11. Les filets ou muselières anti-broutage ne sont PAS permis.
12. Les concurrents doivent respecter la tenue équestre appropriée (des jodhpurs, par exemple) et porter des gants. Le port de pantalons en jeans n'est pas conseillé. Les cavaliers doivent s'habiller de façon soignée et éviter de porter des vestes amples qui dissimulent leur position au juge.
13. Il faut utiliser la sellerie anglaise (l'équipement de dressage comme les selles et les brides est recommandé, mais n'est pas obligatoire), ainsi que tout équipement adapté nécessaire. Vous pouvez consulter la liste des aides adaptées permises par la FEI [ici](#).
14. Dans toutes les catégories, la sellerie doit être sécuritaire et confortable, tant pour le cheval que pour le cavalier. Ce dernier ne doit pas être attaché au cheval ou à la selle d'une manière jugée



dangereuse dans les règles de paradressage de **CE** et de la **FEI**. Tout type de selle ou de surselle qui convient aux besoins du cavalier peut être utilisé.

15. Les chevaux peuvent être partagés entre les concurrents.
16. Toute aide (commentaires ou signes verbaux, sons, gestes) de la part de l'entraîneur, du meneur ou de l'accompagnateur entraînera des pénalités, sauf s'il s'agit d'une aide compensatoire autorisée (p. ex. des lecteurs de lettre ou un lecteur de reprise avancé). Les personnes assurant la sécurité d'un cavalier indépendant peuvent être placés à des endroits stratégiques dans la carrière.
17. Les entraîneurs ne devraient pas agir comme meneurs ou accompagnateurs pour leurs propres athlètes, sauf s'ils occupent les fonctions de « lecteur de reprise avancé » (voir le tableau des aides compensatoires pour en savoir plus).

Aides compensatoires :

Toutes les aides suivantes peuvent être utilisées dans toutes les épreuves si elles sont jugées appropriées.

Handicaps intellectuels

Mémoire	Toutes les personnes détenant une pièce d'identité peuvent agir comme lecteurs de reprise
Orientation spatiale (points de transition [p. ex. x], lignes, cercles ou coins non évalués)	Cônes, copeaux, poles (minimaux)
Confusion entre la droite et la gauche	Bracelets aux poignets, rubans de couleur sur les rênes
Obtention d'une longueur correcte des rênes	Rènes arc-en-ciel ou avec boucles
Analphabétisme (lettres de la carrière)	Les lettres sont identifiées avec des photos d'animaux ou un code de couleur
Nécessité de recevoir des directives précises comportant une seule étape (incapable de suivre une directive plus complexe telle que « cercle de 20 mètres en A »)	« Lecteur de reprise avancé » - Un entraîneur qui marche près du cavalier afin de lui donner des directives comportant une seule étape, telle qu'une transition, un tournant, ou toute autre étape physique nécessaire à l'accomplissement du mouvement (p. ex. tourner à gauche, s'arrêter, reprendre au pas, 2 points)

Handicaps physiques

Les aides compensatoires sont des aides ou de l'équipement autres que des pièces de harnachement approuvées et de l'équipement précisée dans les règles de dressage de la FEI. Elles peuvent être utilisées



par les athlètes de tous les profils fonctionnels. Les aides compensatoires standard peuvent être utilisées par tous les athlètes.

Veillez consulter la [liste des aides compensatoires en paradressage de la FEI](#) (en anglais seulement) pour

Les aides compensatoires spécifiques à chaque profil d'athlète sont permises pour les cavaliers classés ayant ces aides précisées dans la liste principale de CE.

Voici des ressources utiles pour les entraîneurs et athlètes qui ne sont pas classés pour des aides compensatoires :

- [FEI Dressage and FEI Para Dressage Guidelines on Use of Tack, Equipment and Dress \(en anglaise seulement\)](#)
- [FEI Para Dressage Compensating Aids Guidelines \(en anglais seulement\)](#)

Règles sur l'enregistrement de vidéos

Les directives suivantes relatives à l'enregistrement vidéo doivent être respectées :

1. Les vidéos doivent être enregistrées dans une carrière ou un manège fermé d'une taille minimale de 18 x 36 m (59 x 118 pieds) et d'une taille maximale de 20 x 40 m (66 x 131 pieds). Si votre carrière ou manège est plus grand, veuillez délimiter une zone de cette dimension afin que les environnements de compétition soient similaires pour tous.
 - a. **Exception** : les reprises suivantes peuvent être effectuées dans une carrière de 20 x 60 m (66 x 197 pieds)
 - I. FEI Individual (2017) Team Grade IV-V
 - II. FEI Individual (2017) Individual Grade IV-V
 - III. FEI Individual (2017) Freestyle Grade IV-V
2. La caméra doit être placée sur la ligne centrale directement devant ou derrière « C », à l'extrémité de la carrière ou du manège, face à « A », à une hauteur d'environ 1,5 m à 2,5 m (5 à 8 pieds). La caméra doit demeurer au même endroit durant toute la durée de l'épreuve. Réglez la caméra pour que le cheval entier reste dans le cadre autant que possible dans la vidéo. Essayez de garder le cheval au centre du cadre et évitez de faire un zoom trop grand ou trop petit.
3. Lorsque l'épreuve se déroule dans une carrière, à l'extérieur, l'enregistrement doit commencer environ cinq secondes avant que le cavalier n'y entre. Dans un manège intérieur, le cavalier peut déjà être dans le manège et l'enregistrement doit commencer cinq secondes avant le début du jugement de l'épreuve.
 - L'enregistrement doit se terminer environ cinq secondes après la fin de l'épreuve ou après le salut final de la fin de la reprise. Continuez à filmer après l'arrêt final afin que les juges puissent voir quelques pas de marche.
 - Filmez toujours dos au soleil.
 - Gardez la caméra immobile.
 - Utilisez une carrière ou un manège bien éclairé. Essayez de ne pas filmer quand les zones claires et sombres du manège présentent un fort contraste. Assurez-vous que le réglage de la lumière est adapté à l'heure de la journée.
 - Utilisez la meilleure qualité d'enregistrement de votre appareil.

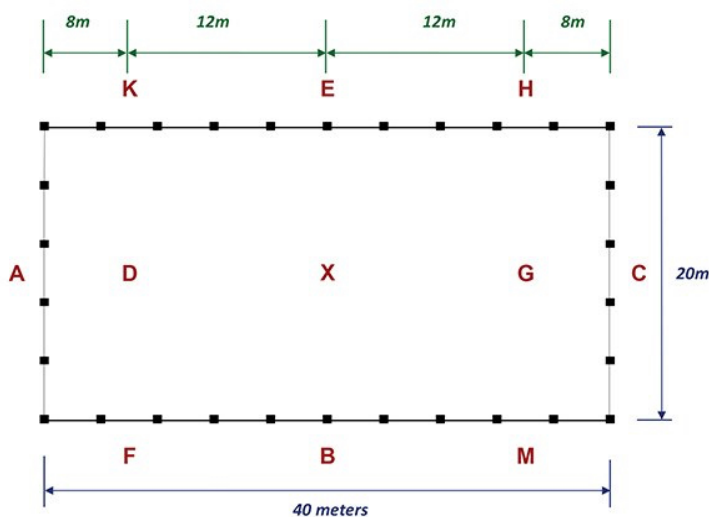


- Réglez le zoom avant de commencer et ne le modifiez pas une fois que vous avez commencé à filmer. Si vous utilisez la fonction zoom, le cheval ne doit pas occuper plus du quart de l'écran.
- Assurez-vous que tous les mouvements de l'épreuve soient bien visibles pour le juge. Assurez-vous aussi que les meneurs et les accompagnateurs latéraux ne nuisent pas à la visibilité du cavalier.

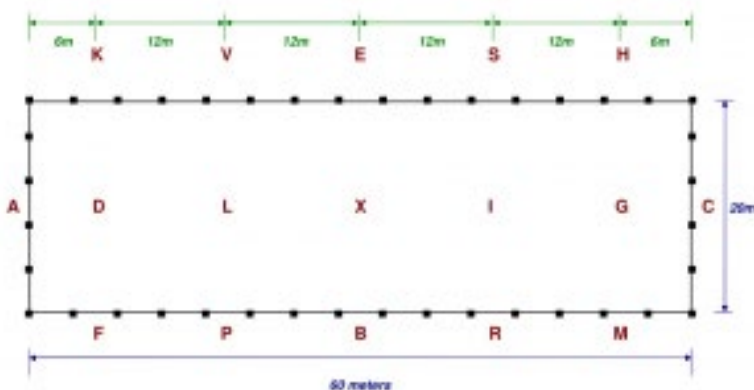
Les concurrents qui participent à une reprise libre avec musique doivent s'assurer que l'enregistrement du son est activé et que la musique est bien audible dans la vidéo.

Règles sur les carrières de dressage

1. Les dimensions des petites carrières de dressage doivent être de 20 x 40 m (environ 66 x 132 pieds). Les marqueurs de la carrière pour les lettres extérieures de la carrière doivent être clairement identifiés dans la vidéo.



2. Les dimensions des carrières de dressage standards (ou longues) doivent être de 20 x 60 m (environ 66 x 197 pieds). Les marqueurs de la carrière pour les lettres extérieures de la carrière doivent être clairement identifiés dans la vidéo.



Règles sur les meneurs, les accompagnateurs et les lecteurs de reprises

- Les concurrents sont encouragés à concourir au plus haut niveau possible avec un meneur et avec le moins d'accompagnateurs qui lui est possible d'avoir (maximum de deux), selon ses besoins.
- Lorsque les accompagnateurs ne sont pas utilisés, le meneur doit guider de l'intérieur en changeant de côté devant l'équidé lors du mouvement d'arrêt. Il doit mener au niveau de l'épaule, en utilisant sa main extérieure pour tenir la corde de meneur à sa hanche extérieure, avec sa main intérieure à plat le long de son corps ou contre son ventre. Cela indique au juge que le meneur n'influence pas l'équidé et n'interviendra qu'en cas d'urgence. Une légère boucle dans la corde doit être constatée pour indiquer que le meneur n'influence pas le rythme ou la direction de l'équidé.
- Lorsque des accompagnateurs sont utilisés, le meneur doit guider de l'intérieur en changeant de côté devant l'équidé lors du mouvement d'arrêt. Il doit mener à mi-chemin entre l'épaule et la tête de l'équidé, en utilisant sa main extérieure pour tenir la corde de meneur à sa hanche extérieure, avec sa main intérieure à plat le long de son corps ou contre son ventre. Cela indique au juge que le meneur n'influence pas l'équidé et n'interviendra qu'en cas d'urgence. Une légère boucle dans la corde doit être constatée pour indiquer que le meneur n'influence pas le rythme ou la direction de l'équidé.
- Le meneur ou l'accompagnateur doit avoir une influence minimale sur l'équidé ou le cavalier. Tout mouvement du meneur ou de l'accompagnateur qui est considéré comme une influence sur l'équidé ou le cavalier (p. ex., s'arrêter, se tourner vers l'équidé, se tenir devant l'équidé, indiquer un ralentissement ou un arrêt) doit être pénalisé, sauf si ce mouvement était nécessaire en raison d'une situation d'urgence demandant que le meneur ou l'accompagnateur contrôle l'équidé.
- Un maximum de deux accompagnateurs, un de chaque côté, peut être utilisé, au besoin. Les accompagnateurs doivent être positionnés vis-à-vis la jambe du cavalier et doivent pouvoir marcher confortablement tout en soutenant physiquement le cavalier au niveau de sa cuisse, de sa hanche ou de son genou, selon le besoin. Les accompagnateurs ne doivent pas communiquer d'instruction verbale au cavalier et ne peuvent aider ce dernier d'aucune façon. Ils ne doivent pas toucher l'équidé, par exemple en l'encourageant à avancer. Un tel geste serait considéré comme une influence ou une aide injustifiée.
- **Si un meneur ou un accompagnateur influence l'équidé ou le cavalier, ce geste sera pénalisé lors de l'attribution des notes :** Un demi-point sera déduit dans l'évaluation des mouvements pour la première occurrence où le meneur ou l'accompagnateur a été vu en train d'influencer l'équidé ou le cavalier. Un point sera déduit pour toutes les autres occurrences.



- Si le cavalier nécessite un lecteur de reprise, ce dernier sera responsable de lire la reprise au cavalier.
- **Les lecteurs de reprise**
 1. **Reprises de Canada Équestre – Les lecteurs de reprise peuvent être utilisés pour toutes les reprises de CE et toutes les reprises FEI de niveau Introduction.**
 2. **Reprises FEI – Les lecteurs de reprise sont considérés comme une aide compensatoire non standard. Un lecteur de reprise peut être utilisé pour une reprise FEI seulement lorsqu’il est indiqué dans la Liste des aides compensatoires standards de CE ou de la FEI que l’athlète en question peut avoir recours à un lecteur de reprise.**

Soumission de vidéos

1. Les concurrents doivent envoyer leur vidéo en fournissant le lien YouTube sur le [portail en ligne](#) de CE.
 - Le nom du fichier vidéo doit comprendre la date, le nom de famille du cavalier, le nom du cheval et le(s) numéro(s) de la ou les catégories choisies.
 - Si un concurrent participe à plus d’une épreuve dans le cadre d’une étape de la compétition, chaque reprise doit être filmée individuellement. Veuillez ne pas inclure plusieurs reprises dans une même vidéo.
 - En participant au concours, les concurrents (et les centres équestres, s’il y a lieu) sont réputés avoir compris et accepté le présent règlement et doivent s’engager à le respecter.

Mettre la musique à l’épreuve

Remerciements : Julia Battams (Equestrian Australia) et Mary Longden (RDA Australia)

La musique choisie détermine la performance de votre reprise libre. Vous pouvez d’abord choisir votre musique, quelque chose qui vous plaît et qui exprime la personnalité de votre cheval, puis concevoir les mouvements en fonction de la musique. Vous pouvez aussi commencer par concevoir la performance et ajuster la musique par la suite, en fonction des mouvements.

Pensez à choisir quelque chose que vous aimez, car vous l’entendrez souvent en pratiquant!

Étapes du choix de la musique

1. Vous aurez besoin d’une musique qui convient à chacun des rythmes de votre programme. La marche est un rythme à quatre temps (comme une ballade ou une marche). Le trot est un rythme à deux temps. Le galop est un rythme à trois temps, mais il y a un moment de suspension, donc un rythme à quatre temps. La même musique pour la marche convient également au galop.
2. Mesurez les temps par minute de votre cheval à chaque allure. Un métronome peut vous aider (une application est disponible pour l’iPhone) ou vous pouvez utiliser la vidéo.
3. Placez une bande de polo colorée sur l’une des pattes avant du cheval et comptez chaque fois que cette patte touche le sol en une minute. Cela permettra de mesurer les temps par minute



- pour chaque pas. Utilisez un métronome électronique et réglez-le jusqu'à ce que le « bip » soit en synchronisation avec le moment où la patte enveloppée touche le sol.
4. Sélectionnez des extraits de musique qui sont proches du temps par minute des pas de votre cheval et parcourez ces extraits jusqu'à ce que vous décidiez des meilleurs choix.
 5. Choisissez deux ou trois morceaux de musique différents pour rendre votre programme plus intéressant, mais restez dans des genres musicaux similaires (par exemple, ne mélangez pas le classique et le rock).
 6. Évitez les paroles autant que possible. Cela rend le découpage et le mixage des morceaux de musique plus difficile.
 7. Pour votre salutation finale, tentez d'utiliser une musique qui a une finale puissante pour terminer en beauté.
 8. Pratiquez jusqu'à ce que les mouvements concordent à la musique. Vous pouvez utiliser les coins pour aller plus loin ou ralentir pour permettre à la musique de vous rattraper si le cheval se précipite, ou bien parcourir des coins de manière moins prononcés pour rattraper le mouvement suivant.
 9. Faites une copie de sauvegarde de votre CD et ayez des copies disponibles. Faites au moins deux copies de bonne qualité et essayez-les!
 10. Étiquetez bien les copies avec le nom du cavalier, le nom du cheval, l'événement et le moment où le cavalier fera le signal pour commencer la musique (par exemple, le cavalier ou la cavalière lèvera la main lorsqu'il ou elle passera à l'extérieur de K).
 11. N'oubliez pas de vous amuser!

Astuces : Il existe de nombreux programmes informatiques pour éditer et mixer la musique qui vous aideront à composer le CD final.

- Recherchez des extraits musicaux sur YouTube, iTunes, Amazon et dans vos propres collections de musique.
- Des sites Web sont disponibles pour vous aider à choisir une musique avec un rythme similaire aux foulées de votre cheval.
 - Consultez le site www.equimusic.com. Vous pouvez aussi trouver des programmes gratuits pour éditer ensemble votre musique comme Audacity.
- Regardez les performances de dressage libre disponibles sur YouTube pour vous inspirer.



SECTION 3 : COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE YOUTUBE

Rendez-vous sur le site www.youtube.com et créez un compte. Cliquez sur **Se connecter** en haut de la page. Remplissez les champs requis. Vous recevrez un courriel vous demandant de confirmer votre adresse courriel. Dans le courriel, cliquez sur le lien de confirmation.

Transférer la vidéo sur YouTube

Pour transférer une vidéo, allez sur la page de transfert en cliquant sur **Créer** dans le coin supérieur droit de la page d'accueil, puis sélectionnez **Téléverser des vidéos**. Cliquez sur **Sélectionner des fichiers** pour trouver le fichier vidéo sur votre ordinateur. Ensuite, cliquez sur **Parcourir** pour rechercher le fichier que vous souhaitez transférer. Double-cliquez sur le fichier et il apparaîtra dans la zone de texte. Cliquez sur **Télécharger la vidéo**.

Veillez noter que la publication de vidéos sur YouTube sans paramètres de sécurité permettra à des personnes extérieures de visionner votre vidéo. Il est fortement recommandé aux utilisateurs de régler les paramètres de sécurité de YouTube avec la fonction **Non répertoriée**. Ça signifie que seules les personnes ayant reçu le lien directement peuvent visionner la vidéo.

Remplir les informations relatives au transfert de vidéos

L'étape suivante consiste à saisir les informations relatives à votre vidéo, notamment le titre, la description et les mots clés. N'oubliez pas que le nom du fichier vidéo doit inclure la date, le nom de famille du cavalier, le nom du cheval et le(s) numéro(s) de catégorie choisi(s).



SECTION 4 : PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET LISTE DE VÉRIFICATION

Une fois que les concurrents ont enregistré une vidéo d'eux-mêmes effectuant une reprise déterminée, celle-ci peut être transférée via YouTube sur le portail en ligne de CE à tout moment avant la date limite du concours à l'adresse suivante https://licence.equestrian.ca/pec_video.

Avant de transférer la vidéo, tous les participants doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne inclus dans la section 5 ci-dessous. Ils devront fournir les renseignements suivants :

- Le numéro de licence sportive de CE du concurrent
- Le nom de l'entraîneur (le cas échéant)
- Le nom du cheval
- Le nom du centre équestre
- La ou les catégorie(s) choisie(s)
- Les précisions sur la classification du concurrent (classé, non classé ou inscrit hors concours).
Remarque : Les inscriptions hors concours ne sont pas admissibles pour l'obtention de rubans ou de prix.
- L'information pour le paiement par carte de crédit

Quand vous transférez votre vidéo, assurez-vous que votre vidéo et votre inscription répondent aux exigences suivantes :

- Avez-vous visionné votre vidéo pour vous assurer qu'elle est de bonne qualité et qu'elle répond aux conditions d'inscription?
- Votre vidéo est-elle transférée sur YouTube?
- Votre vidéo fait-elle moins de deux Go?
- Le nom de votre fichier vidéo est-il correctement saisi, c'est-à-dire qu'il comprend la date, le nom de famille du cavalier, le nom du cheval et la catégorie?
- Avez-vous une carte de crédit pour le paiement?

Les résultats de chaque compétition seront publiés sur le site Web de CE à l'adresse suivante :

<https://equestrian.ca/fr/sport/para-dressage/>.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Jamie-Ann Goodfellow, coordonnatrice de programme, Paradressage, de CE à l'adresse jgoodfellow@equestrian.ca.



SECTION 5 : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les entraîneurs peuvent inscrire les candidats à la Série de compétitions de paradressage par vidéo. Ce formulaire doit être envoyé à Canada Équestre à l'avance pour qu'un entraîneur puisse inscrire des cavaliers.

Données du participant

N° de la licence sportive de CE du cavalier : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : (_____) _____ - _____ Courriel : _____

Date de naissance : ____/____/____ (jj/mm/aaaa)

Nom du centre d'équitation : _____

Nom de l'entraîneur : _____ Courriel de l'entraîneur : _____

N° de la licence sportive de CE de l'entraîneur : _____

Je m'engage à tenir indemne et à indemniser Canada Équestre de tout dommage matériel de quelque nature que ce soit ou pour toute blessure corporelle subie par moi ou par un tiers ou pour toute blessure subie par mon cheval résultant de ma participation aux activités susmentionnées. J'accepte que la présente entente lie mes héritiers, mes plus proches parents, mes exécuteurs testamentaires, mes administrateurs et mes ayants droit en cas de décès. J'accepte que le présent accord soit régi et interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario et que tout litige impliquant les parties au présent accord soit porté devant les tribunaux de l'Ontario. En concluant le présent accord, je ne me fie à aucune représentation ou déclaration orale ou écrite faite par le renonciataire en ce qui concerne la sécurité des activités équestres, autres que celle qui est énoncée dans le présent accord.

Par la présente, j'accorde à Canada Équestre le droit de reproduire, d'utiliser, d'exposer, d'afficher, de diffuser, de distribuer et de créer des œuvres dérivées des images photographiées ou des vidéos prises de moi pour les utiliser dans le cadre des activités de Canada Équestre ou pour promouvoir, faire connaître ou expliquer Canada Équestre ou ses activités. Je renonce aussi à tout droit d'inspecter ou d'approuver le produit fini, y compris la copie écrite où apparaît ma représentation. Cette autorisation comprend, sans s'y limiter, le droit de publier ces images ou vidéos dans tout matériel promotionnel et site Web de Canada Équestre, dans tout format et média à la disposition de Canada Équestre, actuels ou à l'avenir, y compris, mais sans s'y limiter, la presse écrite, la radiodiffusion, les DVD et les médias électroniques et en ligne.

Nom de l'athlète

Signature de l'athlète

Date

Nom de l'entraîneur

Signature de l'entraîneur

Date

CETTE SECTION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE SI LE CONCURRENT EST ÂGÉ DE MOINS DE 18 ANS

Accord de responsabilité des parents ou tuteurs

La signature d'un parent ou d'un tuteur est requise sur le formulaire de participation si le participant est âgé de moins de 18 ans au moment de la signature. Cette signature s'ajoute à la signature du participant, mais ne la remplace pas.

Je suis le parent ou le tuteur de _____, né le _____ qui est mineur au moment de la signature du formulaire d'inscription.



Je reconnais que la signature de ce formulaire dégage Canada Équestre de toute prestation envers le concurrent. Je reconnais aussi que le concurrent assume les obligations qui découlent de sa participation et je reconnais en outre le désir et le besoin de Canada Équestre de faire respecter ces obligations. Par conséquent, j'accepte de tenir Canada Équestre indemne et de l'indemniser de toute responsabilité pour tout dommage matériel de quelque nature que ce soit ou pour toute blessure corporelle subie par le concurrent, un tiers ou pour toute blessure au cheval du concurrent résultant de la participation du concurrent à la compétition de paradressage par vidéo.

Par la présente, j'accorde à Canada Équestre le droit de reproduire, d'utiliser, d'exposer, d'afficher, de diffuser, de distribuer et de créer des œuvres dérivées des images photographiées ou des vidéos prises du concurrent pour les utiliser dans le cadre des activités de Canada Équestre ou pour promouvoir, faire connaître ou expliquer Canada Équestre ou ses activités. Je renonce aussi à tout droit d'inspecter ou d'approuver le produit fini, y compris la copie écrite où apparaît la représentation du concurrent. Cette autorisation comprend, sans s'y limiter, le droit de publier ces images ou vidéos dans tout matériel promotionnel et site Web de Canada Équestre, dans tout format et média à la disposition de Canada Équestre, actuels ou à l'avenir, y compris, mais sans s'y limiter, la presse écrite, la radiodiffusion, les DVD et les médias électroniques et en ligne.

NOM DU PARENT OU TUTEUR (EN LETTRES MOULÉES)

SIGNATURE

VEUILLEZ ENVOYER LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ PAR COURRIEL À :
jgoodfellow@equestrian.ca



SECTION 6 : RENSEIGNEMENTS SUR LES CATÉGORIES

Les catégories sont divisées en différents niveaux d'aptitude nommés divisions, dans le but d'offrir une expérience de compétition équitable et inclusive. Elles sont conçues pour répondre aux différentes expériences et capacités des concurrents.

Nous encourageons les cavaliers à collaborer avec leur entraîneur afin de choisir la catégorie qui leur convient le mieux. Les cavaliers sont encouragés à concourir au plus haut niveau de leurs capacités d'équitation actuelles afin qu'ils renforcent leurs compétences et puissent progresser vers les niveaux de compétition supérieurs. Si un cavalier obtient régulièrement de bons résultats à un niveau donné, par exemple en se classant régulièrement parmi les trois premiers, il est encouragé à passer au niveau de compétition suivant (par exemple, passer d'une reprise de pas et trot intermédiaire à une reprise de pas, trot et galop intermédiaire ou aux catégories avancées). Si un cavalier n'atteint pas le niveau choisi ou a subi un recul, ou si le cheval est inexpérimenté, il peut revenir à un niveau inférieur.

Quand il n'y a qu'un seul concurrent inscrit dans une catégorie, les rubans et prix sont attribués selon le tableau des pourcentages suivant :

- 1^{re} place : 65 % ou plus
- 2^e place : de 60 % à 64,9 %.
- 3^e place : de 57 % à 59,9 %.
- 4^e place : de 54 % à 56,9 %
- 5^e place : 54 % ou moins
- Aucun ruban ou prix ne sera décerné en dessous de la 5^e place.

Tous les mouvements de trot peuvent être effectués au trot assis ou enlevé. Toutes les reprises du concours sont disponibles sur le site Web de CE à l'adresse suivante : www.equestrian.ca/sport-fr/paradressage/reprises.

Division 1

Catégories Introduction/Débutant

****NOUVEAU** : Ces catégories sont maintenant ouvertes aux athlètes classés et non classés qui ont un handicap physique.

Les catégories Introduction/Débutant sont ouvertes à tous les cavaliers ayant un handicap physique qui ne sont pas classés et aux cavaliers qui sont classés, mais qui concourent dans une catégorie inférieure à la leur. Les catégories Introduction/Débutant sont destinées aux cavaliers qui pratiquent régulièrement l'équitation. Ils peuvent en être à leur première compétition ou être des compétiteurs débutants. Ces catégories ont pour but d'encourager, de fournir une expérience de compétition et de renforcer les aptitudes.

Les cavaliers de la division 1 peuvent soumettre une reprise technique (catégories 1 à 4) et une reprise libre (catégorie 5) pour chaque étape de compétition.



Catégorie n° 1

Les concurrents de la catégorie 1 peuvent choisir parmi les reprises suivantes :

- [Paradressage niveau 1 - Introduction au dressage – Pas seulement de CE \(avec des accompagnateurs et un meneur\)](#)
- [Paradressage niveau 2 - Introduction au dressage – Pas seulement de CE \(avec des accompagnateurs et un meneur\)](#)

Catégorie n° 2

Les concurrents de la catégorie 2 peuvent choisir parmi les reprises suivantes :

- [Paradressage niveau 1 - Introduction au dressage – Pas seulement de CE \(avec un meneur\)](#)
- [Paradressage niveau 2 - Introduction au dressage – Pas seulement de CE \(avec un meneur\)](#)

Catégorie n° 3

Les concurrents de la catégorie 3 peuvent choisir parmi les reprises suivantes :

- [Paradressage niveau 1 - Introduction au dressage – Pas seulement de CE \(sans meneur\)](#)
- [Paradressage niveau 2 - Introduction au dressage – Pas seulement de CE \(sans meneur\)](#)

Catégorie n° 4

- [Paradressage niveau 3 - Introduction au dressage - Pas seulement de CE \(sans meneur\)](#)

Catégorie n° 5

- [Reprise libre de dressage de grade I RDA \(2020\)](#)

Division 2

Catégories intermédiaires

**NOUVEAU : Ces catégories sont maintenant ouvertes aux athlètes classés et non classés qui ont un handicap physique.

Les catégories intermédiaires de préparation au niveau Bronze ou Argent sont ouvertes aux cavaliers plus expérimentés qui sont classés et non classés et qui se préparent aux concours de niveau Bronze ou Argent.

Les concurrents de la division 2 peuvent soumettre une reprise technique (catégories 6 à 7) et une reprise libre (catégorie 8) pour chaque étape de la compétition.

Catégorie n° 6

Les concurrents de la catégorie 6 peuvent choisir parmi les reprises suivantes :

- [Paradressage niveau 1 - Introduction au dressage – Pas et Trot de CE](#)
- [Paradressage niveau 2 - Introduction au dressage – Pas et Trot de CE](#)



Catégorie n° 7

- [Paradressage niveau 3 - Introduction au dressage – Pas et Trot de CE](#)

Catégorie n° 8

- [Reprise libre de dressage de grade 2 RDA \(2020\)](#)

Division 3

Catégories intermédiaires

Préparation au niveau Bronze ou Argent

Les concurrents de la division 3 peuvent soumettre une reprise technique (catégories 9 à 10) et une reprise libre (catégorie 11) pour chaque étape de la compétition.

Catégorie n° 9

Les concurrents de la catégorie 9 peuvent choisir parmi les reprises suivantes :

- [Paradressage niveau 1 - Introduction au dressage – Reprises au pas, trot et galop](#)
- [Paradressage niveau 2 - Introduction au dressage – Reprises au pas, trot et galop](#)

Catégorie n° 10

- [Paradressage niveau 3 - Introduction au dressage – Reprises au pas, trot et galop](#)

Catégorie n° 11

- [Reprise libre de grade 4 RDA \(2020\)](#)

Division 4

Catégories avancées

Préparation au niveau Or – **Ouvertes aux cavaliers avec un handicap physique**

****NOUVEAU** : Ces catégories sont maintenant ouvertes aux athlètes classés et non classés qui ont un handicap physique.

Les catégories avancées sont ouvertes à tous les cavaliers, y compris ceux ayant une déficience intellectuelle qui se préparent aux compétitions de niveau Or. Les meneurs ne sont pas autorisés.

Les concurrents de la division 4 peuvent soumettre une reprise technique (catégorie 12) et une reprise libre (catégorie 13) pour chaque étape de la compétition.

LECTEURS DE REPRISE

Reprises FEI des niveaux Novice et Introduction



Les cavaliers sont encouragés à ne pas utiliser de lecteur de reprise lors de leur préparation pour les reprises A et B de Grand Prix et les reprises libres intermédiaires de paradressage de la FEI. Un lecteur de reprise peut être utilisé pour une reprise FEI seulement lorsqu'il est indiqué dans la Liste des aides compensatoires standards de CE ou de la FEI que l'athlète en question peut avoir recours à un lecteur de reprise.

Catégorie n° 12

Les concurrents de la catégorie 12 peuvent choisir parmi les reprises suivantes :

- [Reprise A Novice en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise B Novice en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise A Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise B Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)

Catégorie n° 13

La reprise libre de dressage RDA doit correspondre au grade de la reprise technique.

- [Reprise libre de dressage RDA – Reprise au choix \(2023\)](#)
- [Reprise libre Novice en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise libre Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)

Division 5

Catégories Or

Les catégories Or sont réservées aux concurrents classés de niveau national et de niveau FEI qui ont une expérience de compétition au niveau Or de CE. Les concurrents doivent concourir dans leur grade et peuvent soumettre une reprise par catégorie, avec un maximum de trois reprises, pour chaque étape de la compétition dans la division 5.

NOUVEAU – Tous les athlètes participant à la division 5 recevront des commentaires de Clive Milkins, le conseiller technique en haute performance de CE, ainsi que la feuille de notation d'un juge certifié de CE.

Lecteurs de reprise

Reprises FEI de la division 5 – Les lecteurs de reprise sont considérés comme une aide compensatoire non standard. Un lecteur de reprise peut être utilisé pour une reprise FEI seulement lorsqu'il est indiqué dans la Liste des aides compensatoires standards de CE ou de la FEI que l'athlète en question peut avoir recours à un lecteur de reprise.

Catégorie n° 14

- [Reprise A de Grand Prix en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise A Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)



Catégorie n° 15

- [Reprise B de Grand Prix en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise B Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)

Catégorie n° 16

- [Reprise libre de Grand Prix en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise libre Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)

Division 6

Les athlètes qui pourraient ne pas être admissibles à la classification

Les épreuves de la division 6 sont ouvertes à tous les athlètes pouvant ne pas être admissibles à la classification selon les lignes directrices sur la classification de CE/de la FEI. Les athlètes de la division 6 peuvent soumettre une reprise technique de la catégorie n° 17, une reprise technique de la catégorie n° 18 et une reprise libre par étape de compétition. Cela se résume à un maximum de trois reprises pour chaque étape de compétition dans la division 6.

Les épreuves Débutant/Initiation sont réservées aux personnes qui montent régulièrement. Les participants peuvent concourir pour la première fois ou être de niveau novice. Ces épreuves ont pour but d'encourager les athlètes en leur permettant de gagner de l'expérience en concours et de développer leurs habiletés.

Catégorie n° 17

Les athlètes de la catégorie n° 17 ont le choix parmi les reprises suivantes :

- [Reprise de niveau 1 en paradressage – Initiation au dressage – Pas seulement de CE](#)
- [Reprise de niveau 2 en paradressage – Initiation au dressage – Pas seulement de CE](#)
- [Reprise de niveau 3 en paradressage – Initiation au dressage – Pas seulement de CE](#)
- [Reprise de niveau 1 en paradressage – Initiation au dressage – Pas et trot de CE](#)
- [Reprise de niveau 2 en paradressage – Initiation au dressage – Pas et trot de CE](#)
- [Reprise de niveau 3 en paradressage – Initiation au dressage – Pas et trot de CE](#)
- [Reprise de niveau 1 en paradressage – Initiation au dressage – Pas, trot et galop de CE](#)
- [Reprise de niveau 2 en paradressage – Initiation au dressage – Pas, trot et galop de CE](#)
- [Reprise de niveau 3 en paradressage – Initiation au dressage – Pas, trot et galop de CE](#)
- [Reprise Débutant B FEI en paradressage \(2017\) – Reprise au choix de CE](#)
- [Reprise Initiation A FEI en paradressage \(2018\) – Reprise au choix de CE](#)
- [Reprise Initiation B FEI en paradressage \(2018\) – Reprise au choix de CE](#)



Catégorie n° 18

- [Reprise A Novice en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise B Novice en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise A Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise B Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise A de Grand Prix en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise B de Grand Prix en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)

Catégorie n° 19

- [Reprise libre de dressage RDA – Reprise au choix \(2023\)](#)
- [Reprise libre Novice en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)
- [Reprise libre Intermédiaire en paradressage FEI \(2023\) – Reprise au choix](#)



Canada